



Finale des Pointes d'Or Régionale

Dimanche 18 Juin 2017



Stade de la Plaine des Sports - Alençon

	Horaires	Hauteur	Perche	Longueur	T. Saut	Poids	Javelot	Disque	Marteau
	10h45	<i>Confirmation des engagés</i>							
	11h15	<i>Réunion puis mise en place du jury</i>							
200m haies MF - MG	10h30	MG		BF	MF	MG	BF	BG	
50m BG	12h00		BF - MF						
50m BF	12h15								BG - MG
50m MF	12h30								
50m MG	12h45								
100m BF	13h00	BF		MF	BG	BF	BG	MG	
100m BG	13h15								
100m MF	13h30								
100m MG	13h45								
50m haies BF (0.65)	14h00								
50m haies BG (0.76)	14h15	MF		BG	MG			BF	
80m haies MF (0.76)	14h30		BG - MG			BG	MF		
100m haies MG (0.84)	14h45								
	15h00								BF - MF
	15h30	BG		MG	BF	MF	MG		
2000m Marche BF/BG	16h00							MF	
3000m Marche MF/MH									
3000m MG 2000m MF	16h30								
1000m BF - BG	17h00								
1000m MF - MG	17h15								
	17H30	PODIUMS							

Horaire modifié le 25 mai 2017

Règlements de la compétition

Mode de qualification : Qualification au bilan du triathlon estival (du 1^{er} avril au 4 juin):

- Les 80 premiers par catégorie

Mise en ligne de la liste des qualifiés : Sur le site de la LNA le lundi 5 mai. Diffusée par mail aux clubs.

Qualification exceptionnelle : À faire parvenir par mail (document disponible dans ce livret) à normandie.crj@gmail.com avant le 12 juin 12h00.

Engagements / Confirmations des épreuves par mail auprès de la ligue avant le 14 juin 20h00.

Règlement technique :

- Montées de barre des championnats régionaux.
- 4 essais sur les concours de poids, longueur et triple saut. Concours dédoublés si possible. Merci de surveiller la liste des groupes en chambre d'appel.
- Nombre d'épreuves par athlète : 3 épreuves maximum par athlète : triathlon obligatoire.
- Confirmation en chambre d'appel des athlètes et non des entraîneurs.

Récompenses :

- 3 premiers au classement triathlon du jour : BF/BG/MF/MH
- Le 1^{er} de chaque type de triathlon en minime : spécifique, technique et classique : MF/MH (podium compris)

Ossature de base :

Direction de réunion	Daniel Boucher
Directeur de compétition	Philippe Pecatte
Juge arbitre	Alain Bouilloux

L'ossature complète sera diffusée dans une circulaire courant du mois de mai après l'appel à jury réalisé par la CSO.

Jury : Les jurys seront à engager avant le vendredi 16 juin 12h00 sur le site de la ligue.

Rappel du quota de jury.

3 à 5 athlètes = 1 jury – de 6 à 10 athlètes = 2 jurys – 11 à 15 athlètes = 3 jurys – de 16 à 20 athlètes = 4 jurys.

Les hors concours ne seront pas acceptés.

Un triathlon sera extrait à l'issue de la compétition.